

Conseil de Laboratoire IREMAM
Mardi 21 janvier 2020, salle 219, 9h30

PRÉSENTS (16) :

- Bérengère CLEMENT
- Vincent GEISSER
- Richard JACQUEMOND
- Juliette HONVAULT
- Cédric PARIZOT
- Camille RHONE-QUER
- Julien LOISEAU
- Laurence DUFRESNE-AUBERTIN
- Homa LESSAN-PEZECHKI
- Kamel CHACHOUA
- Aurélia DUSSERRE
- Didier GUIGNARD
- François SIINO (invité)
- Isabelle LENOIR (invitée)
- Christine MIRETTI (invitée)
- Véronique LITAUDON
- Amandine IDASIAK

EXCUSÉS :

- Myriam CATUSSE
- Thomas PIERRET
- Christelle VAYSSIERE
- Nadjet ZOUGGAR
- Norig NEVEU
- Mohamed BAKHOUCHE

Ordre du jour

- **Informations de la direction**
- **Budget 2020**
- **Demandes d'association**
- **LPPR**
- **Questions diverses**

I. Informations de la direction

1. Calendrier des réunions du premier semestre 2020

Nous avons convenu en conseil de direction de poursuivre le principe d'une réunion interne annuelle d'échanges pour la communauté de l'IREMAM, en alternance biennale (une année sur le modèle « Rencontres de l'IREMAM » sur deux jours, une année consacrée à des échanges autour de publications récentes de la communauté IREMAM). Après les Rencontres de 2017 et 2019 et le Post-Scriptum de 2018 nous proposons donc un **Post-Scriptum Bis** pour le **jeudi 16 avril**. Les responsables de pôles sont invités à susciter des candidatures parmi les collègues ayant publié de préférence un ouvrage en 2018 ou 2019. Format : 4 présentations suivies de discussion, une heure chacune. Ce PS Bis sera suivi d'une **AG du laboratoire de 16 à 18h**. L. Dufresne-Aubertin propose d'ouvrir la proposition aux doctorants. Si un doctorant répond favorablement, on aurait 3 présentations de chercheurs ou EC (idéalement une par pôle) et 1 d'un doctorant.

Le prochain CL se réunira le **lundi 8 juin** matin.

2. Manifestations à venir

Compte tenu d'une année 2020 qui s'annonce chargée en manifestations scientifiques diverses, R. Jacquemond relaie la demande de M.-P. Oulié qui souhaite être informée des dates de ces manifestations dès qu'elles seront connues de leurs organisateurs, particulièrement s'ils font appel à elle pour concevoir des affiches, programmes, etc. Elle rappelle également la nécessité de **communiquer et diffuser au moins trois semaines avant la manifestation** (même avec un programme provisoire).

3. Congrès du GIS-MOMM 2021

L'UFR ALLSH ayant donné son accord pour la réservation d'amphis et salles, le lieu et la date du congrès sont désormais fixés : 28-30 juin 2021, UFR ALLSH (faculté des lettres) d'Aix.

II. Budget 2020

• Recettes :

La subvention AMU est inchangée (le montants en est fixé pour la durée du quinquennal), en revanche celle du CNRS est (comme on pouvait s'y attendre du fait du départ de 3 chercheurs CNRS en 2019) en baisse. Cette baisse (- 3.000 €) sera compensée par l'utilisation des ressources propres thésaurisées par le labo (à la différence des subventions qui doivent être dépensées dans l'année).

L'ERC HornEast apportera cette année encore 15.000 € qui couvriront l'essentiel des coûts de la suite et fin de la transformation du site internet de l'IREMAM ainsi que son nouveau logo.

• Dépenses

Construit sur la base d'une acceptation de toutes les demandes de soutien à des séminaires, journées d'études et colloques présentées par les uns et les autres. 5 demandes de FIR sur 6 ont été retenues (la demande de J. Dumas a été jugée irrecevable), le total obtenu représente 6474 €. Les 3 classées en A par la MMSH ont obtenu 75% de la somme demandée (L'eau dans le monde iranien : 1500 €; Le phénomène Underground : 2000 €; Le hadith : 1500 €), les 2 classées en B 25 % (Analyser l'Etat : 800 €; L'honneur : 674 €). S'agissant de la demande de J. Dumas (colloque organisé à l'IFEA en novembre), dans la mesure où elle n'a aucun soutien de l'université, la question se pose de sa faisabilité. Pour l'instant, on ne provisionne rien sur ce colloque.

La contribution de l'IREMAM aux achats d'ouvrages de la médiathèque de la MMSH est reconduite (7000 €). L'IREMAM financera également comme chaque année deux missions dans les salons et foires du livre arabes (cette année Casablanca et Beyrouth) et les achats qui y seront faits.

Sur proposition de V. Litaudon, une rubrique « Formation » est rétablie pour provisionner les dépenses diverses (missions, frais d'inscription...) liées à des formations des personnels CNRS (ITA et chercheurs). Elle rappelle que pour les agents Cnrs, le service formation de la DR12 prend en charge les frais de mission et d'inscriptions des formations collectives organisées par le Cnrs uniquement.

Suppression de la subvention (1000 €) versée chaque année par l'IREMAM à la revue *Turcica*, les échanges avec son directeur Nicolas Vatin ayant permis de constater la bonne santé financière de la revue publiée par les éditions Peeters, qui pourront sans dommage se passer de cette aide.

Le budget prévisionnel 2020 est approuvé à l'unanimité.

III. Demandes d'association

La demande d'association de Simon Dubois (thèse soutenue en novembre 2019, post-doctorant ERC DREAM depuis le 01/01/2020) est approuvée.

IV. Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR)

R. Jacquemond : la question a été débattue au conseil de direction de la MMSH du 13 janvier. Les unités de la maison sont appelées à prendre une position sur le sujet avant la prochaine réunion du conseil de direction le 3 février afin que la MMSH affiche une position collective. A. Dusserre fait un résumé des préconisations actuellement connues (rapports des groupes de travail du MESRI, qui sont dans l'ensemble contraires aux demandes exprimées par la communauté scientifique dans la phase de consultation qui s'est déroulée au printemps 2019). Plusieurs modalités d'action sont proposées : démissions collectives des directeurs de laboratoire, demande d'un moratoire de la LPPR, grève des revues, rétention des notes...

Propositions retenues par le CL : pas d'AG de l'IREMAM mais information des collègues à la galette des rois qui suit le CL; appel à une AG de l'ensemble de la MMSH; affichage de messages militants en blanc sur fond noir sur les pages d'accueil des revues et des labos et sur les réseaux sociaux.

IV. Questions diverses

Constitution du « Groupe d'études iraniennes ».

C. Rhoné rappelle qu'à la suite de la création de la salle d'études iraniennes, s'est constitué un groupe de chercheurs sur l'Iran, animé par H. Lessan-Pezchki et elle-même, qui a vocation à fédérer tous les chercheurs du périmètre AMU de toutes disciplines travaillant sur l'espace iranien et organise depuis l'automne 2019 un cycle de conférences. R. Jacquemond indique qu'il a proposé à C. Rhoné et H. Lessan-Pezchki de l'appeler « groupe d'études iraniennes », appellation qui a l'avantage de connoter sa nature informelle, sa formalisation ne pouvant intervenir qu'à l'occasion de la nouvelle accréditation du labo (2022). Dans la mesure où ce groupe a une vocation transversale, il est convenu de le présenter sur le site Internet du labo dans la rubrique « axes transversaux ».

La séance est levée à 12h30.